



INSTANTANÉ

Remodelage des parcours de transfert dans les domaines de la gestion des affaires et de l'administration des affaires entre le Collège Boréal, le Collège La Cité et l'Université de Hearst

Type: Pathways

Project Number: 2021-37 or P2137

Project Lead: Université de Hearst

Collaborators: Collège Boréal, Collège La Cité (La Cité)

Résumé du projet

Le Collège Boréal, Le Collège La Cité (La Cité) et l'Université de Hearst s'engagent à continuer de favoriser le continuum des études postsecondaires pour les étudiantes et étudiants francophones et bilingues de l'Ontario ainsi que de faire preuve de collaboration en matière de remodelage de parcours de transfert dans le domaine de l'administration.

Les partenaires conviennent que cette collaboration doit continuer de favoriser, entre autres, l'excellence en apprentissage, l'accroissement de l'accès aux programmes d'études postsecondaires en français et la mobilité entre les établissements. S'ajoutent à cela, l'élaboration d'une entente parapluie visant le maintien des ententes malgré les changements cycliques des programmes d'études afin de réduire le besoin d'ententes de parcours ponctuelles ou individuelles pour chaque changement ou ajout aux programmes en administration. Une telle entente pourrait nous permettre d'établir le nombre de crédits reconnus à l'intérieur du protocole officiel et d'élaborer les outils administratifs internes nécessaires pour mieux gérer les parcours en fonction des réalités (changements, ajouts, révisions, etc.) des établissements de départ et d'arrivée, et ce, toujours dans le but d'accroître l'accès au programmes de l'Université de Hearst et la mobilité entre nos établissements de façon continue.

Dans le cadre du présent projet, les partenaires souhaitent remodeler les parcours de

transfert existants et y ajouter les nouveaux programmes des établissements pour permettre aux finissantes et finissants des collèges des programmes en administration des affaires (incluant les spécialisations en comptabilité, finances et ressources humaines), en commerce (spécialisation en comptabilité, finance, marketing et ressources humaines), en technique en administration des affaires, en techniques en administration de bureau, en vente et représentation d'obtenir leur baccalauréat en gestion ou en administration des affaires au sein de l'Université de Hearst.

Ce projet vise donc deux objectifs :

1. Le remodelage des parcours existants entre les programmes de gestion et d'administration des affaires de l'Université de Hearst (en fonction des changements apportés) et les collèges La Cité et Boréal ainsi que l'ajout des nouveaux parcours des deux collèges.
2. L'élaboration d'une entente parapluie pour faciliter les transferts des diplômées et diplômés ainsi que le maintien des ententes de manière continue.

Justification du projet

Ce projet était nécessaire pour répondre aux besoins exprimés par la clientèle collégiale du domaine de l'administration des affaires et pour répondre aux besoins identifiés par l'Université de Hearst qui vise à faciliter l'accueil d'étudiantes et d'étudiants diplômés des programmes ayant une forte apparenté. En 2018, dans le cadre d'un sondage financé par le CATON et organisé par La Cité, les besoins et les intentions des diplômés ont été très claires. Les personnes diplômées désirent poursuivre leurs études, en Ontario et en français. L'Université de Hearst est le seul établissement universitaire de langue française qui offre un programme du domaine de l'administration des affaires. C'est donc clair et important de développer des ententes qui permettent et facilitent la mobilité.

Résultats

Les principaux résultats de ce projet sont :

la création d'une entente pour les programmes entre les 3 établissements partenaires.
la création d'un outil administratif dans lequel les équivalences à accorder pour chacun des programmes collégiaux.
l'augmentation attendue d'étudiantes et d'étudiants qui poursuivent leurs études en français, en Ontario.

Mesures clés

Les éléments qui ont bien fonctionné :

- du côté de l'Université de Hearst, d'abord valider les objectifs du projet qui visaient à remodeler les parcours existants, créer de nouveaux parcours et élaborer une entente qui ne serait pas invalidée par des changements de programmes.
- du côté des trois établissements, maintenir le cap sur les objectifs du projet et le calendrier de travail.

Ensuite, maintenir la communication en tout temps entre les 3 établissements.

Parcours créés

26 parcours ont été créés. Les voici :

1. Administration des affaires (Collège Boréal) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)
2. Administration des affaires (Collège Boréal) vers le Baccalauréat ès arts en

gestion (Université de Hearst)

3.Administration des affaires (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

4.Administration des affaires (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

5.Techniques en administration des affaires (Collège Boréal) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

6.Techniques en administration des affaires (Collège Boréal) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

7.Techniques en administration des affaires (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

8.Techniques en administration des affaires (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

9.Techniques en administration de bureau (Collège Boréal) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

10.Techniques en administration de bureau (Collège Boréal) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

11. Techniques en administration de bureau (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

12.Techniques en administration de bureau (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

13.Administration des affaires - comptabilité (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

14.Administration des affaires - comptabilité (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

15.Administration des affaires - finances (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

16.Administration des affaires - finances (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

17.Administration des affaires - gestion des ressources humaines (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

18.Administration des affaires - gestion des ressources humaines (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

19.Commerce - comptabilité (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

20.Commerce - comptabilité (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

21.Commerce - finance (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

22.Commerce - finance (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

23.Commerce - marketing (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

24.Commerce - marketing (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

25.Commerce - ressources humaines (La Cité) vers le Baccalauréat en administration des affaires (Université de Hearst)

26.Commerce - ressources humaines (La Cité) vers le Baccalauréat ès arts en gestion (Université de Hearst)

Parcours non terminés

Non

Défis

Les échéanciers de fin de projet ont été difficiles à respecter.

Résultats pour les étudiants

Les avantages que procure ce projet aux étudiantes et aux étudiants sont nombreux : économie de temps et d'argent, augmentation d'un titre de compétence obtenu, augmentation de l'employabilité.

Titres d'études

Le projet procure de nombreux avantages aux étudiants qui transfèrent. Comme indiqué à la question précédente, les étudiants profitent d'une économie de temps (durée des études) et d'argent, ils obtiennent un titre de compétence de niveau universitaire et augmentent donc leur employabilité. Ils profitent également d'un processus simplifié pour débiter des études à l'Université.

Économies de temps pour les étudiants

Le projet permet aux étudiants de gagner du temps. Le délai estimatif d'obtention d'un diplôme varie selon le programme collégial et le programme universitaire.

Économies financières pour les étudiants

Tous les parcours permettent de réaliser des économies financières, entre 1 année et 2 années d'études universitaires. Une année universitaire est estimée entre 10 000 \$ et 24 000 \$. L'économie peut donc atteindre jusqu'à 48 000 \$. Référence : <http://www.uhearst.ca/financement-des-etudes>.

Souplesse pour les étudiants

Les parcours facilitent les choses pour les étudiants. Le processus d'admission est simplifié et le processus de reconnaissance des crédits est améliorés et accélérés.

Harmonisation avec le travail des étudiants

Tous ces parcours contribuent à augmenter les possibilités d'emploi des diplômés. Les étudiantes et les étudiants augmentent leur employabilité et augmentent l'accès à un marché du travail en forte demande.

Résultats pour les établissements

Ce projet a entraîné des changements dans les pratiques institutionnelles d'attribution des crédits et d'élaboration des parcours. Les étudiantes et les étudiants ont été placés au coeur de la démarche d'élaboration des parcours et de la nécessité d'élaborer des ententes qui ne s'invalideront pas périodiquement. La communauté universitaire de l'Université de Hearst semble cheminer vers une vision plus libérale des étudiantes et des étudiants en transfert.

Conseils pratiques

Prévoir le temps nécessaire pour mener à bien le projet. Établir un cadre et des objectifs précis dès le début du projet.

Outils et ressources

L'entente parapluie pourra être partagée une fois conclue avec les deux collèges. L'entente a été signée avec La Cité le 7 juin dernier et sera signée avec le Collège Boréal le 27 juin prochain.

oncat
Ontario Council on
Articulation and Transfer



caton
Conseil pour l'articulation
et le transfert - Ontario

Ontario Council on Articulation and Transfer || 180 Dundas St W Suite 1902, Toronto, ON M5G 1Z8

